



Le Conseil Départemental et la D37

La municipalité soutenue par les services Préfectoraux, il y a quelques mois, avait alerté le Conseil Départemental du trafic important de véhicules lourds traversant notre Bourg avec une possibilité à long terme de dégradations de nos infrastructures et aménagements effectués. De plus, la prise d'un arrêté interdisant les véhicules lourds dans le bourg de Pas de Jeu, même temporaire, inquiétait sur une dégradation accélérée, des risques d'accident amplifiés et des nuisances insupportables.

A ce jour, une première étape permettant d'organiser la suite, le Conseil Départemental a effectué en avril 2023 des comptages aux extrémités du bourg sur la RD 37 (route de Poitiers et Route de Thouars). Les données suivantes en sont ressorties :

- Côté St Jouin = 1550 véhicules par jour dont 140 poids lourds
- Côté Vienne = 1535 véhicules par jour dont 144 poids lourds

Il s'agit de comptages effectués avec des compteurs à tubes ; tous les véhicules dont l'espacement entre les 2 essieux est supérieur à 3.4 m sont assimilés à des poids lourds .

Ses analyses démontrent aussi une baisse du trafic par rapport aux données antérieures :

2015 > côté St Jouin = 1775 véhicules par jour dont 313 poids lourds

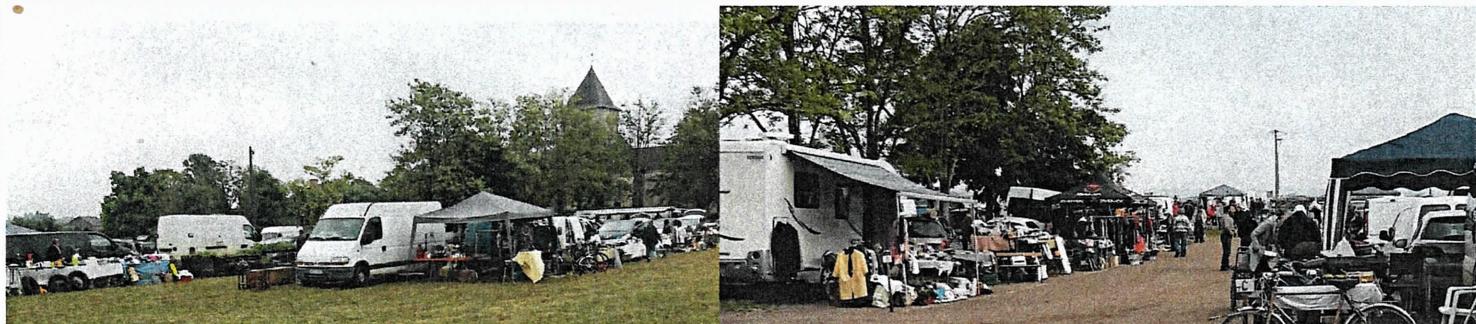
2021 > Côté Vienne = 1715 véhicules par jour dont 185 poids lourds

En conclusion, Le Département reviendra prochainement vers Madame le Maire pour évoquer les travaux réalisés dans le cadre de la subvention Soutien à l'investissement sur routes départementales accordée en 2019.

Affaire à suivre d'ici la rentrée de septembre 2023 et nous vous informerons des étapes qui suivront nous l'espérons....

Le Vide-grenier organisé par le Comité des Fêtes de Marnes

Le dimanche 14 mai 2023, le Comité des Fêtes a organisé son vide-grenier annuel sur le Terrain du Pigeonnier de Marnes.
Une soixantaine d'exposants étaient réunis ce jour là.



L'Amitié Marnoise et son traditionnel repas des adhérents

L'Amitié Marnoise a proposé à ses adhérents un repas organisé cette année à l'Hôtellerie Saint Jean.

Vingt-trois adhérent(e)s de l'association étaient présents.

Après le repas, l'après-midi jeux s'est organisé naturellement



Les projets en cours sur la commune

Une boîte à livres va être installée au niveau de la table de pique-nique, parking de la mairie en matériaux recyclés. Vous pourrez prendre et y déposer des livres gratuitement.

Des tables de pique-nique vont être ajoutées sur le Terrain du Pigeonnier dans la continuité de celle déjà présente.

Elles permettront au gens de passage de se poser et manger dans le calme que propose ce lieu.

Des jeux à bascule vont être installés au terrain du Pigeonnier pour les plus jeunes et un panneau combinant un panier de basket et une cage de football pour tous les âges....

Afin d'améliorer la visibilité de nos sites touristiques importants et locaux communaux, des panneaux d'indication de couleur bordeaux seront installés dans le bourg.

Ils indiqueront entre autre le terrain du Pigeonnier, le four à pain, la Mairie et la salle des fêtes.

Le projet de construction de toilettes publics, terrain du Four à Pain, est en cours d'étude.

BUDGET COMMUNAL 2020/2021/2022

Section fonctionnement DEPENSES

Chapitre Article	INTITULES	2020	2021	2022
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	26761,97	34088,50	31322,79
12	CHARGES DE PERSONNEL	60447,87	60415,960	61401,97
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS	19346,00	19505,000	19510
65	AUTRES CHARGES DE GESTION	41862,44	45914,85	46080,8
66	CHARGES FINANCIERES	507,39	450,75	542,26
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	28423,78	3030,40	1000
68	DOTATIONS PROVISIONS semi budgetaires	0,00	0,00	100
22	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	3862,16	6380,29	2959,19
42	OPERATIONS D'ORDRE de transfert entre section	0,00	977,51	0,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		181211,61	170763,26	162917,01

Section fonctionnement RECETTES

Chapitre Article	INTITULES	2020	2021	2022
70	PRODUITS DES SERVICES, domaine et vente divers	987,54	1338,79	1205,91
73	IMPOTS ET TAXES	99580,84	113894,55	122254,09
74	DOTATION ET PARTICIPATIONS	51743,93	43504,32	42743,52
75	LOCATIONS IMMEUBLES	455,32	683,67	742,53
76	PRODUIT FINANCIERS	0,54	0,46	0,46
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	7058,2	4797,52	757,3
13	ATTENUATION CHARGES	1383,62	1236,73	0
002	EXCEDENT FONCTIONNEMENT REPORTÉ	25705,9	28056,57	28110,13
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	0,0	677,51	0
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		186915,89	194190,12	195813,94

Section investissement DEPENSES

Chapitre Article	INTITULES	2020	2021	2022
	001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	-8528,37	0,00	0,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3107,69	3164,33	3221,99
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	5256,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	244,43	484,84	73973,09
	020 DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
23	IMMOBILISATION EN COURS	2879,70	13494,08	0,00
	041 OPERATION PATRIMONIALES	0,00	0,00	32732,96
43	TRAVERSE DU BOURG	0,00	8862,00	0,00
	TOTAL DEPENSE D'ORDRE	0,00	677,51	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	-2296,55	26682,76	115184,04

Section investissement RECETTES

Chapitre Article	INTITULES	2020	2021	2022
	001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	22581,09	29669,73	76960,03
10	DOTATION, FONDS DE RESERVES	37082,77	0,00	2425,27
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT RECUES	7347,15	6813,82	0,00
16	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILES		60000,00	0,00
	001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTE	0,00	29669,73	76960,30
	021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3862,16	6380,29	2959,19
	041 OPERATION PATRIMONIALES	0,00	0,00	32732,96
44	TRAVERSE DU BOURG	0,00	6179,00	0,00
	TOTAL RECETTE D'ORDRE	0,00	977,51	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE	70873,17	139690,08	192037,75

<u>RESULTAT</u>	2020	2021	2022
SECTION FONCTIONNEMENT	5 704,28 €	23 426,86 €	32 896,93 €
SECTION INVESTISSEMENT	68 576,62 €	113 007,32 €	76 853,71 €
RESTES A REALISER	- 7 088,64 €	- 33 923,46 €	52 161,04 €
EXCEDENT DISPONIBLES FIN D'ANNEE	67 192,26 €	102 510,72 €	57 589,60 €

RASSEMBLEMENT CITOYEN

Lundi 3 juillet 2023 à 12h, Madame le Maire a répondu, entouré d'une vingtaine de personnes à l'appel de l'Association des Maires de France qui invitait tous les citoyens à un rassemblement sur le parvis de leur Mairie.

Après la lecture d'un texte témoignant de notre refus du chaos et de la violence, pour soutenir les maires agressés et pour appeler à un sursaut civique, s'est déroulé un échange avec les citoyens présents.



DÉCLARATION DE SINISTRE SUITE

TREMBLEMENT DE TERRE DU 16 et 17 JUIN 2023

Les administrés ayant constaté des dégâts en raison du tremblement de terre survenu les 16 et 17 juin 2023 sont invités à venir au plus tôt faire une déclaration de sinistre à la Mairie afin que la Commune puisse faire une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle pour que les sinistrés sur la commune soit indemnisés par leur assurance.

RESTRICTIONS USAGES DE L'EAU POUR LA COMMUNE DÉPENDANT DE LA DIVE DU NORD

Le bassin de la Dive du Nord passe en crise.

Les mesures de restrictions des usages de l'eau par usage concernent entre autre les usages suivants :

- l'arrosage des espaces verts publics ou privés, des pelouses, des massifs fleuris ;
- l'arrosage des potagers ;
- l'alimentation des fontaines ;
- le remplissage et la vidange de piscines publiques ou privées ;
- le lavage des véhicules ;
- le nettoyage des façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées ;
- la navigation fluviale ;
- les travaux en cours d'eau ;
- l'exploitation des sites industriels ;
- Le remplissage des plans d'eau ;
- les manœuvres de vannes des rivières

Compte tenu des conditions météorologiques actuelles et de l'évolution de la situation hydrologique dans le département, chacun est invité à adopter des comportements économies en eau pour tous les usages de l'eau.



Le secrétariat de la Mairie sera fermé du lundi 7 août au lundi 21 août 2023 inclus et du lundi 4 septembre au lundi 11 septembre 2023 inclus.

Les permanences de Mme le Maire ne seront pas assurées aux dates ci-dessus ainsi que le mardi 25 juillet et le mardi 1 août 2023.

Merci de votre compréhension

bonnes
VACANCES!